ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ehpad - Taux d'encadrement en personnels soignants

Question écrite n° 41368

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les taux d'encadrement en personnels soignants dans les Ehpad. Le nombre dramatique de décès survenus dans ces établissements depuis le début de la pandémie alerte sur le besoin de renforcer la présence de professionnels de santé auprès des seniors. Il convient de rappeler à cet égard que le taux d'encadrement de la section « soins » des Ehpad était de 28,59 pour cent en 2017. Malgré son dévouement, le personnel soignant est insuffisant pour faire face à l'ampleur des besoins. C'est encore plus fortement le cas en situation de crise. Au-delà du nécessaire renforcement de l'attractivité des métiers du grand âge, il apparaît aujourd'hui impératif d'agir concrètement pour répondre aux besoins ainsi constatés. Aussi, elle souhaiterait que le Gouvernement puisse faire connaître sa position sur la proposition d'instaurer des taux d'encadrement minimum de personnels soignants dans les Ehpad qui pourraient varier en fonction du degré de dépendance des personnes accueillies dans l'établissement.

Données clés

Auteur : Mme Michèle Tabarot
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41368
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 septembre 2021, page 7121
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)